

LE
COMTE IMMON

PAR

Godefroid KURTH

MEMBRE DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES
DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

1898



LE COMTE IMMON (1)

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
3^e série, t. XXXV, n^o 3 (mars), 1898.

Avoir été le premier personnage dans son pays après le prince, avoir été tour à tour le conseiller et la terreur des rois, avoir, à tel point, occupé l'attention de ses contemporains qu'on est devenu, de son vivant, le héros des chants populaires, et, après cela, retomber dans un si profond oubli que l'histoire n'a plus de place dans ses annales pour celui qui en occupa une si grande dans la vie, telle est la destinée de l'homme dont j'essaie d'exhumer le souvenir. Destinée peu commune en vérité, et qui ne s'expliquerait guère si je n'ajoutais que mon héros appartient au X^e siècle, l'époque la moins étudiée peut-être de toute notre histoire. Je me persuade que la lumière que je parviendrai à faire autour de lui ne sera

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3^e série, t. XXXV, n^o 3, pp. 320-333, 1898.

pas sans éclairer sur plus d'un point les obscurités de ce lointain passé.

Quelques années avant l'avènement d'Otton I^{er}, il y avait, le 3 décembre 950, au village de Waha, près de Marche, une réunion de quelque importance. Un personnage du nom d'Emmon, qui ne porte aucun titre, mais qui semble être un grand propriétaire et un homme haut placé, donnait à un sien parent nommé Frédéric, et à la demande de son frère Webert, une terre qu'il possédait à Ave-et-Auffe, dans le Condroz, pour récompenser le donataire de sa fidélité à le servir jour et nuit : *eo quod mihi die noctuque pariter et fideliter cupiens servire [et] in omnibus bene obedire.* C'est déjà un vrai fief qu'Emmon accorde à Frédéric, et cette donation, faite pour toute la durée de la vie du donateur (*quamdiu advixerit*), nous montre que ce dernier appartient à un rang social élevé, puisqu'il a des vassaux. Ce qui le prouve mieux encore, c'est que l'acte est passé en présence du duc Giselbert de Lotharingie, qui y appose sa signature, et mis sous la garantie de tous les grands personnages du royaume : *sub testimonio omnium principum regni Lotharii* (1).

Nous croyons avoir le droit de tirer deux conclusions de ce précieux texte. La première, c'est qu'Emmon était chez lui à Waha, puisqu'il y tenait cette réunion à laquelle assistait le duc Giselbert; dans ce cas, il serait l'ancêtre des seigneurs de Waha, qui jouent un rôle dans l'histoire depuis le XI^e siècle. La seconde, c'est qu'il était l'ami du

(1) RITZ, *Urkunden und Abhandlungen zur Geschichte des Niederrheins und der Niedermaas*, p. 26. L'acte est malheureusement fort mal conservé; il y a plusieurs lacunes graves et probablement plus d'une mauvaise leçon.

duc, puisque celui-ci lui faisait l'honneur d'accepter son hospitalité et de signer son diplôme. Et si cette double conjecture est fondée, elle va nous aider à retrouver notre personnage parmi la foule de ceux dont les annales et les diplômes du X^e siècle nous ont conservé les noms, mais sans nous raconter leur vie.

Lorsqu'en 939 le duc Giselbert de Lotharingie se révolta contre Otton le Grand avec la complicité d'Henri, le propre frère du roi, il y avait parmi les amis du duc, au rapport du chroniqueur Widukind (1), un homme dans lequel il est difficile de méconnaître le grand seigneur que nous venons de présenter au lecteur. Immon (2) était à cette date revêtu de la dignité de comte. Il n'y avait personne en qui le duc eût plus de confiance (*cujus consilio ac fidei hactenus se maxime credebat*). Lui-même, dans un discours que le chroniqueur lui attribue peut-être gratuitement, mais dont il a sans contredit emprunté les éléments à ce qu'il connaissait de ce personnage, reconnaît que Giselbert l'a nourri et protégé dès ses plus tendres années, et qu'il l'a fait parvenir à un rang élevé (3). Cela signifie apparemment que si, entre les années 930 et 939, Immon a conqui la dignité de comte, il le doit avant tout à la protection du duc Giselbert. Ajoutons qu'au dire du chroniqueur, qui est ici l'écho de la voix populaire, Immon était un personnage adroit et intelligent au plus haut degré (*versutum et callidum nimis*) (4).

(1) WIDUKIND, II, 23 (*MGH.*, SS., t. IV).

(2) L'identité de nom n'est pas douteuse. Immo et Emmo, Imma et Emma sont des formes employées concurremment par les chroniqueurs et par les diplômes. Voir la liste dressée par FOERSTERMANN, *Altdéutsches Namenbuch*, t. I, col. 775-779.

(3) WIDUKIND, II, 28.

(4) WIDUKIND, II, 23.

Comblé des libéralités de Giselbert et honoré de sa confiance, Immon vit s'ouvrir dans son existence une ère critique lorsque, en 939, la révolte du duc contre l'empereur Otton le mit dans l'obligation de se prononcer entre son roi et son bienfaiteur. Quel fut le parti auquel il s'arrêta? Je crois pouvoir dire qu'il resta fidèle au duc jusqu'après la mort de celui-ci, mais qu'ensuite il se rallia à l'empereur et lui témoigna la même fidélité. Seulement, pour affirmer cela, je suis obligé de combattre la seule source par laquelle on connaisse son histoire. Si je prends une pareille liberté, c'est parce que je crois pouvoir démontrer que le récit de cette source repose exclusivement sur la tradition populaire, et que les contradictions internes de celle-ci permettent de retrouver facilement la vérité sous le tissu légendaire dont elle est enveloppée.

Au dire de Widukind, car c'est de lui qu'il s'agit, le roi Otton I^{er}, cherchant à susciter en Lotharingie des ennemis au rebelle Giselbert, aurait gagné le comte Immon, et la défection d'un ami aussi précieux aurait été un coup sensible porté au duc. Puis, continuant, le bon chroniqueur nous apprend que « ce qui augmentait le chagrin du duc, c'étaient les tours que lui jouait son ancien ami. Un jour qu'un troupeau de porcs appartenant au duc passait sous les murs de la ville où se tenait Immon, celui-ci imagina de s'en emparer. Dans ce but, il fit chatouiller devant la porte un pourceau qui se mit à pousser de grands cris; aussitôt tout le troupeau de se précipiter à l'intérieur de la ville. Pour se venger d'un pareil affront, le duc lève une armée et vient mettre le siège devant la ville d'Immon. Celui-ci, qui avait sous la main plusieurs ruches d'abeilles, les brisa et les jeta sur la cavalerie des assiégeants. Les chevaux, rendus furieux

par les piqûres des aiguillons, mirent leurs cavaliers dans le plus grand danger. Immon, qui du haut des remparts contemplait l'effet de sa ruse, profita de ce moment critique pour faire une sortie. C'est par des tours de ce genre qu'il fatigua le duc et le força à lever enfin le siège. « Tant qu'Immon était avec moi, disait-il en s'en allant, je tenais tous les Lotharingiens dans ma main; aujourd'hui qu'il est contre moi, l'aide de tous les Lotharingiens ne me suffit pas pour mettre la main sur le seul Immon (1). »

Ce récit présente tous les caractères d'une tradition populaire (2): il appartient à l'épopée et non à l'histoire, et on pourrait y voir l'embryon de la *geste d'Immon*. Tout y trahit une provenance épique : l'invraisemblance des épisodes, leur cachet profondément populaire, le jeu de mots sur le nom d'Immon, qui a en vieil allemand le double sens d'*abeille* et d'*essaim* (3), l'imprécision et le vague des désignations, l'absence de toute source écrite qui aurait pu renseigner le chroniqueur saxon, enfin, le *fertur* par lequel il introduit un de ses épisodes, comme s'il évitait d'en prendre lui-même la responsabilité. On sait d'ailleurs que Widukind accueille avec une préférence marquée les traditions et les chants populaires, à tel point que sa *Chronique* tient aussi souvent de l'épopée que

(1) WIDUKIND, II, 23. (Voir GRIMM, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. *Imme*.)

(2) Cf. DÜMMLER, *Kaiser Otto der Grosse*, p. 87, note 2.

(3) LUDEN, *Geschichte des deutschen Volkes*, t. VI, p. 643, avait déjà remarqué cette étymologie poétique, et il en avait conclu que le nom d'Immon était dérivé de cette légende, ce qui tendrait à en faire un personnage imaginaire. Cette conclusion serait excessive : ce qui est imaginaire, c'est l'aventure et non le héros.

de l'histoire (1). Ce qui peut étonner, c'est qu'Immon soit entré tout vif dans l'épopée, et que son renom légendaire soit allé de si bonne heure, jusqu'au fond de la Saxe, frapper l'imagination du chroniqueur. Rien qu'à ce point de vue, l'histoire d'Immon est des plus intéressantes; elle atteste tout au moins la grande place que ce personnage a occupée dans l'imagination de ses contemporains.

Le récit de Widukind ne pèche pas seulement par l'invraisemblance, il est encore en contradiction avec lui-même. En effet, lui-même constate un peu plus loin, et non sans surprise, qu'après la mort de Giselbert, le comte Immon résista encore aux armes de l'empereur, et qu'il ne se rendit que pendant l'hiver, pour rester désormais un vassal fidèle (2). Il est vrai que ce renseignement historique, dont la valeur est incontestable, Widukind essaie de le concilier avec son récit légendaire, en supposant qu'Immon se serait révolté contre Otton peu après la défaite et la mort de Giselbert. Mais n'est-ce pas le comble de l'invraisemblance d'admettre que ce personnage avait, si je puis ainsi parler, la manie des trahi-

(1) V. WAITZ, dans la préface de son édition de Widukind, *MGH.*, SS., t. III, p. 410; WATTENBACH, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6^e édition, t. I, p. 328.

(2) WIDUKIND, II, 27. « Post haec Immo, reverā nescio an falso, arma sumit contra regem, et mediā hieme circumdatus exercitu, se pariter cum urbe tradidit, ac deinceps fidelis et utilis permansit. » Les mots *reverā nescio an falso* montrent bien que pour Widukind le soulèvement d'Immo contre l'empereur, dans les conditions décrites, est absolument invraisemblable. DÜMMLER, lui aussi, se montre étonné d'une trahison aussi intempestive: « *Selbst die Treue des Grafen Immo war schwankend* », écrit-il, p. 106. Supprimez la révolte antérieure d'Immon contre Giselbert, et alors son attitude actuelle apparaît la chose la plus simple du monde!

sons maladroites, puisqu'après avoir une première fois trahi Giselbert au moment où il était puissant encore, il se serait avisé de trahir Otton au lendemain d'un triomphe dont lui-même allait recueillir le fruit? Qui ne voit au contraire ici la preuve manifeste et fort superflue d'ailleurs que toute l'histoire de la trahison d'Immon n'est qu'une fable?

Il reste donc établi que, fidèle dans la mauvaise fortune à son bienfaiteur, Immon a encore résisté pendant quelque temps aux armes impériales, mais que, forcé de se rendre, il fut désormais aussi fidèle à l'empereur qu'il l'avait été à Giselbert. Il aida même Otton à soumettre les derniers rebelles de Lotharingie qui, comme lui-même, avaient embrassé le parti du duc, et l'histoire du stratagème qu'il employa pour se rendre maître de deux d'entre eux prend de nouveau, sous la plume du chroniqueur saxon, le caractère d'une légende populaire. La voici.

Après la défaite et la mort de Giselbert, les neveux de celui-ci s'étaient soumis à l'autorité royale; toutefois ils étaient restés en possession des villes qu'ils occupaient. Chèvremont était toujours tenu par Ansfrid et Arnoul. Immon leur envoya un message dans lequel il se présentait à eux comme un ami qui s'offrait à les aider dans leur lutte contre le Saxon (c'est ainsi qu'il appelait le roi). Il convenait qu'il avait commis une mauvaise action en trahissant la cause de Giselbert, qu'il appelait le meilleur des mortels, celui, disait-il, qui m'a protégé dès l'enfance, qui m'a honoré de son amitié, qui m'a élevé à un grand pouvoir. Vous n'ignorez pas, ajoutait-il, ce que m'a valu cette trahison: le Saxon dont j'ai embrassé la cause m'a abreuvé d'affronts, m'a assiégié et m'a presque réduit en esclavage. Mais pour que vous sachiez que je veux sin-

cèrlement pourvoir au bien commun, et que vous ne puissiez suspecter mon dévouement, je t'offre, Ansfrid, la main de ma fille unique. Donnez-moi tous deux un rendez-vous, et vous aurez occasion d'apprendre de ma propre bouche les sentiments que je ne puis vous faire connaître que par ce message. Séduits par ces belles paroles, ces deux malheureux se laissèrent attirer dans un guet-apens et tombèrent aux mains d'Immon, qui les envoya sous bonne garde à l'empereur. « Le plus grand, lui mandait-il, est aussi le plus malléable; point n'est besoin de chaînes ni de coups pour le mettre à la raison: il suffit de le menacer pour lui faire dire tout ce qu'il sait. Pour Ansfrid, il est plus dur que le fer; il ne cédera qu'à la question la plus rigoureuse. » Le roi les fit enfermer quelque temps, puis il les reçut en grâce et les laissa partir en paix (1).

Ce récit, duquel résulte au moins qu'Immon s'est employé à réduire ceux des comtes lotharingiens qui n'avaient pas encore fait leur soumission, a d'autant plus d'intérêt pour nous qu'il nous fait toucher du doigt, en quelque sorte, l'origine de la légende relative à sa trahison. Le zèle même qu'il déploya à cette occasion, peut-être aussi les ruses auxquelles il recourut, le désignèrent à l'attention publique comme l'acharné adversaire de Giselbert. La légende le présenta comme tel, et le populaire, donnant à la légende un effet rétroactif, se persuada que cette hostilité avait commencé encore du vivant du duc de Lotharingie. Comme il arrive si souvent, l'épopée a enlaïdi l'histoire.

Immon, à partir de sa soumission, n'a cessé de posséder les bonnes grâces du roi d'Allemagne. Le 15 mai 945,

(1) WIDUKIND, II, 28.

à la diète de Duisbourg, il fut intervenant dans un diplôme que ce prince émit en faveur d'un sien fidèle du nom de Rabanger (1). Et cela est d'autant plus significatif que, la veille du même jour, les chanoines de Saint-Servais avaient apporté à la diète la châsse de leur patron pour demander justice des vexations multiples que leur faisait subir le comte Immon (2). Il fallait que son crédit en cour fût bien solidement établi pour qu'il pût se maintenir malgré des protestations aussi solennelles.

Du reste, autant qu'il est permis d'en juger d'après les documents, dont le silence même est ici une preuve, la confiance de l'empereur ne fut pas mal placée. Immon ne trempa point dans la révolte du duc Conrad de Lotharingie, dont la défection, en 954, amena dans le pays les sauvages envahisseurs hongrois. Rallié dès les premiers jours au nouveau gouverneur du pays, saint Brunon de Cologne, il devint le conseiller de ce prince comme il avait été celui de Giselbert. Il semble qu'il fut dans sa destinée d'occuper toujours en Lotharingie la première place après la plus haute.

Mais un gouvernement énergique et ferme comme celui de l'archevêque de Cologne ne pouvait pas échapper toujours au danger de froisser des vassaux puissants. Brunon avait dû plus d'une fois, par les mesures qu'il prit en vue

(1) « Per interventum Immonis nostri comitis. » V. SICKEL, *DO. I*, dans *MGH., Diplomata regum et imperatorum Germaniae*, t. I^{er}, p. 147.

(2) *Continuator Reginonis 944 (945)*, dans *MGH., SS.*, t. I : « Rex apud Diusburgum in rogationibus placitum cum primoribus Lothariensium et Francorum habuit... Illuc etiam a Trejectensibus clericis corpus sancti Servacii apportatum est ob multimodas sibi ab Immone comite illatas injurias. » — Cf. DÜMMLER, *Kaiser Otto der Grosse*, p. 143, note 4.

de fermer les plaies du pays, courir au-devant de ce danger. Ce qui mit le comble au dépit des grands, ce fut la défense qu'il leur intima d'élever de nouveaux châteaux forts, et la démolition, par ses ordres, de plusieurs qui avaient été élevés sans son autorisation. Le chroniqueur à qui nous devons la connaissance de ces faits ajoute que ce qui troubloit surtout les grands, c'était la crainte qu'une telle mesure ne fût que le prélude d'une politique de rigueur et de compression. Immon, possesseur de tant de terres et de châteaux, dut se sentir personnellement atteint : il devint l'âme de la résistance, et, au témoignage de Flodoard, il entraîna à sa suite l'aristocratie lotharingienne (1).

Ces événements se passaient dès l'année 958, bien que Flodoard les rapporte sous 959, apparemment parce qu'ils prirent cette année leur caractère de gravité. Ce qui le prouve, c'est que, dès le 11 juin 958, l'empereur Otton, à la demande de son frère Brunon et du comte Godefroi, faisait don à un de ses fidèles, du nom de Tielbold, d'un domaine que, disait-il, Immon avait possédé à Chastre-le-Bole et qu'une sentence judiciaire avait adjugé au roi (2). Il s'agit donc ici d'une confiscation, et l'omission du titre de comte, qui était donné à Immon dans les actes antérieurs, ajoute à la signification du fait.

(1) FLODOARD, *Annales*, ad ann. 960 (MGH., III, p. 405).

(2) MGH, DO, I, p. 273 : « quoddam preedium nostre potestati jure legitimeque dijudicatum, hoc videlicet quod Ymmo in villa Castra et in pago Darnegouue et in comitatu Rotberti comitis possidere visus est. » Chastre-le-Bole fait aujourd'hui partie de la commune de Corroy-le-Grand (Brabant). Voir TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges*, arrondissement de Nivelles, t. II, pp. 271-272, 275.

A la date du 11 juin 958, Immon est en pleine disgrâce ; il est déchu de sa dignité et il a vu confisquer ses biens.

Il tint bon toutefois, et sa résistance se prolongea au moins jusqu'en 960. Cette année, il était réfugié derrière les hautes murailles du château de Chèvremont, pendant que son complice, le comte Robert, se fortifiait dans celui de Namur (1). Chèvremont, qui était encore au IX^e siècle une résidence impériale (2), était passé, comme tous les domaines royaux, aux mains du duc Giselbert, qui y avait soutenu un siège en 922 contre Charles le Simple (3) et un autre contre Otton le Grand (4). Il avait servi de refuge à la femme de ce duc pendant la dernière lutte qui lui fut si fatale, et c'est la solidité de ses murs qui avait protégé la veuve contre ses ennemis et contre ses amis (5). Peu de temps après, c'étaient les comtes Arnoul et Ansfrid qui y avaient résisté aux armées impériales. Mais, comme nous l'avons vu, Immon était parvenu à s'emparer de leurs personnes par la ruse, et c'est sans doute depuis lors qu'il se trouvait lui-même en possession du château.

Sera-t-il permis de risquer ici une conjecture ? Quand on lit dans Flodoard que c'est pour avoir visé trop direc-

(1) FLODOARD, *Annales*, 1. c.

(2) Lothaire I^{er} y signa un diplôme le 9 juillet 854, et Lothaire II, le 13 avril 862. (BÖHMER-MÜHLBACHER, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, I, pp. 435 et 485.)

(3) « Rotbertus filium suum Hugonem in regnum Lotharii mittit cum aliquo Francorum agmine propter Capraemontem, Gisleberti castrum, obsidione liberandum, quod Carolus premebat obsessum. » FLODOARD, *Annales*, a. 922. (MGH., III, p. 371.)

(4) WIDUKIND, II, 22; Continuat. Reginonis, a. 939; *Annales Augienses*, ad annum.

(5) LIUTPRAND, *Antapodosis*, IV, 34-35.

tement les puissantes forteresses des grands vassaux que Brunon a eu sur les bras la révolte de ceux-ci, et que l'on constate qu'Immon, à l'heure du danger, n'a pas eu de meilleur refuge que Chèvremont, on est tenté de croire que c'est ce château, plus que tout autre, qui a préoccupé le duc de Lotharingie. Selon toute probabilité, son attention avait été attirée sur ce nid de pirates par le nouvel évêque de Liège, Éracle, qui avait été élevé au trône épiscopal le 21 août 959, sur la recommandation de Brunon lui-même (1), et qui lui était particulièrement dévoué.

Une nouvelle fois donc, — et ce ne devait pas être la dernière, — l'armée impériale, sous les ordres de Brunon, apparut au pied de la redoutable forteresse où Immon s'était enfermé. Mais, comme précédemment, les assiégeants se consumèrent en efforts inutiles. A la fin, le duc, trouvant toute la contrée épuisée alors que les assiégés étaient dans l'abondance, fut obligé de se retirer après avoir conclu une trêve (2). C'était comme le prélude de la réconciliation. On ne sait comment elle s'effectua ; probablement le duc et le comte avaient-ils besoin l'un de l'autre au même degré. Toujours est-il que, le 20 avril 963, Immon avait fait sa paix avec le duc, si nous pouvons interpréter dans ce sens sa présence toute pacifique à Liège, où il signe de son titre de comte, avec l'évêque

(1) FOLCUIN, *Gesta abbatum lobiensium*, c. 27. (*MGH.*, t. IV, p. 69.)

(2) FLODOARD, *Annales*, l. c. « Quidam Brunonis hostium, Rotbertus nomine, Namuurum castrum muniebat, alter, Immo, munitionem quam dicunt Capraemontem, Ad eujus obsidionem properans Bruno, loca circumquaque rebus exhausta repperit, sicque alimentis abundantem obsidet hostem. Datis ergo treugis, etc. »

Éracle et un grand nombre de témoins, le diplôme des libéralités accordées par le chapitre de la cathédrale à l'église Saint-Martin (1).

Le 17 janvier 966, dans un diplôme émis à Aix-la-Chapelle, le roi l'appelait *fidelis noster comes Immo* et ratifiait un échange qu'il venait de faire avec l'église Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle : celle-ci cédait à Immon une terre qu'elle possédait à Jaminé en Hesbaye, et recevait de lui les biens qu'il avait dans le Luihgau, dans le Mühlgau et dans l'Avelgau (2). La dernière trace que nous rencontrons d'Immon est du 10-12 février 968 ; elle nous le montre participant à un acte par lequel la reine Gerberge faisait don à Saint-Remi, de Reims, de sa terre de Meerssen. Cet acte fut passé à Herten, dans le Maasgau ; la signature d'Immon vient immédiatement après celle de Gerberge, de son fils et du comte Arnoul, qui avait procédé à la tradition de ce bien au nom de la princesse ; une mention finale de l'acte nous apprend qu'Immon était l'avoué de l'abbaye de Saint-Remi, sans doute pour les terres qu'elle possédait en Hesbaye (3).

Après cela, nous ne trouvons plus de trace d'Immon dans les documents ; il disparaît de l'histoire comme il y est entré. Ce qui est bien certain, c'est qu'il ne vivait plus lorsqu'en 986 le château de Chèvremont fut détruit par l'évêque Notger, aidé des armées impériales (4). Il ne nous

(1) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. III, p. 294.

(2) DO. I., p. 430.

(3) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 48.

(4) Si la plupart des historiens ont imaginé de faire d'Immon le personnage auquel Notger enleva la forteresse, c'est simplement parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à ignorer le nom du châtelain et

reste plus, avant de quitter notre héros, qu'à essayer de préciser un peu mieux sa place dans la société politique de son temps.

On a vu par ce qui précède qu'Immon possède quantité de biens, disséminés dans plusieurs régions, sur la rive droite de la Meuse; il a des terres en Famenne, en Condroz, dans le Luihgau, dans le Mühlgau et dans l'Avelgau, et, de plus, il est l'avoué de l'abbaye Saint-Remi, de Reims, à Meerssen.

D'autre part, nous voyons qu'il est pour Saint-Servais de Maestricht un voisin gênant, et qu'il semble vouloir s'arrondir en Hesbaye, où il acquiert Jaminé par échange. D'après cela, ce serait soit dans la Hesbaye, soit sur la rive droite de la Meuse qu'il faudrait chercher le comté qu'il posséda. Si c'est sur la rive gauche, comme le croit Dümmler, qui l'appelle tout simplement *comte en Hesbaye* (1), on pourrait penser au comté de Looz, dont les origines sont inconnues. Toutefois, ses relations sur la rive droite sont plus nombreuses et plus avérées, et il faut ajouter à tous les faits que nous invoquons l'occupation du château de Chèvremont. C'est alors le Luihgau qui aurait été son domaine, et, si je ne me trompe, il aurait été comte du pays qu'on a plus tard appelé le duché de Limbourg. Dans l'un et l'autre cas, il serait l'ancêtre d'une des grandes dynasties de notre pays, celle des comtes de Looz ou celle des ducs de Limbourg.

qu'Immon avait cette qualité en 960. Mais si l'on réfléchit qu'Immon était déjà un homme fait en 930, il sera d'une souveraine invraisemblance de prolonger sa vie jusqu'en 986.

(1) DÜMMLER, *Kaiser Otto der Grosse*, dans la table, p. 603. (*Graf im Haspengau.*)

